

Les producteurs laitiers refusent la contractualisation - Saint-Mayeux

vendredi 25 mars 2011



Une cinquantaine de producteurs laitiers du centre Bretagne se sont retrouvés lundi soir pour dénoncer la contractualisation qui va leur être proposée.

« À partir du 1^{er} avril, les laiteries ont obligation de nous présenter un contrat ou il n'y a aucune garantie de prix payés aux producteurs, donc aucune perspective et sécurité financière qui nous garantissent un revenu », explique Isabelle Connan, productrice laitière à Bourbriac. **« Dans ces contrats, il existe des volumes A et B alors que l'exploitant n'a qu'une seule référence historique. Les éleveurs n'ont aucune obligation de signer ces contrats et les laiteries devront continuer à collecter le lait jusqu'à la fin des quotas. À défaut de contrat, seuls les industriels seront pénalisés. »**

Les laiteries proposent des Organisations de Producteurs (OP) qui leur sont propres. **« Nous les refusons, car aucune négociation sera possible pour les éleveurs. L'office du lait nous propose une organisation de producteurs : France Milkboard, seule organisation indépendante et représentante de tous les producteurs laitiers français. En y adhérant, il n'y a aucun changement au niveau de la collecte et de la relation avec la coopérative. L'office du lait adhère au projet européen EMB de l'agence de régularisation européenne. »**

Renseignements et informations sur la contractualisation et l'office du lait, consulter le national.org